

Fiche de renseignements sur l'établissement d'un médecin/dentiste au Luxembourg

Veillez envoyer ce formulaire dûment rempli, signé et accompagné des pièces requises
à l'adresse courriel suivante: gefo.cns@secu.lu

- Objet:**
- Demande d'un code prestataire (à joindre une copie de l'autorisation/validation de la prestation de services émise par le Ministère de la Santé (MiSa), d'une pièce d'identité officielle et d'un relevé d'identité bancaire (RIB))
 - Communication/changement du compte bancaire (à joindre un relevé d'identité bancaire (RIB))
 - Changement d'adresse cabinet
 - Déclaration de fin d'activité au G.D.de Luxembourg
 -

Titre:

Nom(s) et prénom du demandeur:

Matricule sécurité sociale lux./à défaut, date de naissance:

Spécialité médicale reconnue par le Min. Santé luxbg.:

Adresse professionnelle: Numéro et rue:

Code postal et localité: L-

Téléphone: +352

E-mail:

Inscription CNS-Newsletter (*explications au verso*): oui / non

Adresse privée: Numéro et rue:

Pays, code postal et localité:

Téléphone:

Code prestataire (si déjà attribué):

Compte CCP ou bancaire – IBAN:

Le signataire de la présente déclare que la CNS se libère valablement de ses créances et dettes sur ce compte.

Date entrée en fonction au Luxembourg(jj/mm/aaaa): ____ / ____ / 20 ____

Activité exclusive au Luxembourg: oui / non

Si non:

- Nombre de jours par semaine d'activité au Luxembourg:

- Nombre de jours par semaine d'activité à l'étranger:

- Adresse professionnelle à l'étranger – numéro et rue:

- Pays, code postal et localité:

- Médecin chargé d'assurer la continuité des soins au Lux.:

Date fin d'activité au Luxembourg:

Tout changement concernant l'activité au Luxembourg est à signaler incessamment par écrit à la CNS.

Remarques:

Date et Signature



d'Gesondheetskeess

Caisse nationale de santé

Internet www.cns.lu
Courrier L-2980 Luxembourg
Courriel cns@secu.lu
Visite 125, route d'Esch,
Luxembourg

Tél +352 2757-1
Fax +352 2757-2758

Contact

Département
Prestations en nature
maladie-maternité

Gestion prestataires
Email: gefo.cns@secu.lu

Tél.: +352 2757-4535
+352 2757-4536

Procédure d'attribution du code prestataire

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la gestion des codes médecins et médecins-dentistes, la Caisse nationale de santé (CNS) précise ce qui suit.

Tout médecin ou médecin-dentiste qui exerce au Luxembourg doit détenir une autorisation d'exercice émise par le Ministère de la Santé. En application des textes légaux qui prévoient le conventionnement obligatoire, la CNS attribue un code médecin ou médecin-dentiste.

Il s'en suit que les conventions conclues entre la CNS et l'Association des médecins et médecins-dentistes avec ses dispositions obligatoires sont d'application pour tout médecin ou médecin-dentiste exerçant au Luxembourg.

Art. 4. Avant leur entrée en fonctions, les médecins (et médecins-dentistes) se font attribuer par la Caisse nationale de santé un code médecin (ou médecin-dentiste) individuel. (...)

Par conséquent, l'entrée en fonctions d'un médecin ou médecin-dentiste exerçant au Luxembourg est donc conditionnée par l'attribution d'un code prestataire par la CNS, tel que prévu par l'article susmentionné des conventions en question.

En vue de l'introduction d'une demande d'attribution de code, la CNS vous prie de bien vouloir remplir le formulaire au verso « Fiche de renseignements sur l'établissement d'un médecin/médecin-dentiste au Luxembourg », de joindre les pièces requises et d'envoyer les documents à l'adresse courriel: gefo.cns@secu.lu.

Notre newsletter mensuelle CNS update – Abonnez-vous !

Nous profitons de cette occasion pour attirer votre attention sur notre newsletter mensuelle CNS update que nous avons lancée en janvier 2019. Elle informe régulièrement sur des sujets qui sont susceptibles de vous intéresser en tant que prestataire ou prescripteur d'actes et services des professions conventionnées avec la CNS: changements de prise en charge ou de conditions de prise en charge par la CNS, nouvelles conventions ou nomenclatures etc.

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur le lien « Newsletter » tout en bas sur notre site internet cns.lu. Voici le lien direct: <https://cns.public.lu/fr/professionnels-sante/divers/newsletter.html>

Si vous cochez la case « Inscription à la CNS update » sur le formulaire au recto, vous acceptez les conditions d'utilisation (<https://cns.public.lu/fr/support/aspects-legaux.html>) et vous autorisez la CNS à procéder pour vous à la demande d'abonnement. Ensuite, vous recevrez un e-mail de confirmation d'abonnement et il vous suffira de cliquer sur le lien pour confirmer l'inscription. Faute de confirmation de votre part, la demande ne sera pas prise en compte. Si vous ne recevez pas l'e-mail de confirmation (envoyé à partir de cns@comgouv.lu), nous vous invitons à vérifier dans votre dossier « spam » (messages indésirables), et à sauvegarder cns@comgouv.lu et cns@secu.lu dans vos contacts. Vous avez la possibilité de vous désabonner de la newsletter à tout moment en cliquant sur un lien disponible dans chaque newsletter. Les données sont traitées de manière conforme à la législation en vigueur.